

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

effondrement d'immeubles à Marseille Question au Gouvernement n° 1349

Texte de la question

EFFONDREMENT D'IMMEUBLES À MARSEILLE

- M. le président. La parole est à M. Mohamed Laghila, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.
- **M. Mohamed Laqhila.** Monsieur le Premier ministre, en France, en 2018, des immeubles s'effondrent en plein centre-ville. À Marseille, deuxième ville de France, des gens meurent encore sous les décombres d'immeubles insalubres. « L'Horreur » titre aujourd'hui le quotidien *La Provence* après l'effondrement de trois immeubles dans un des quartiers les plus pauvres de la ville.

Les dernières fouilles font état de la découverte de trois corps, et ce bilan risque de s'alourdir. Ayons d'abord une pensée pour les victimes, et pour leurs proches touchés par ce drame! Je tiens également à saluer le travail et l'intervention de nos forces de sécurité et de police, des gendarmes, des marins-pompiers de Marseille et du SDIS, le service départemental d'incendie et de secours, (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir, LT, SOC et FI) qui se sont mobilisés dès les premières minutes, malgré des conditions très difficiles.

Mais cette catastrophe était-elle vraiment imprévisible ? Élus, logeurs, experts, tous vous diront qu'ils savaient qu'elle se produirait. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 40 000 appartements et près de 100 000 Marseillais seraient concernés par l'insalubrité et l'habitat dégradé. Près de 6 000 des 20 000 copropriétés phocéennes sont qualifiées de « fragiles ».

Vous avez annoncé les mesures prises par le Gouvernement en faveur de la transformation et de la rénovation des propriétés vétustes. Notre assemblée avait d'ailleurs voté, dans la loi de finances pour 2018, le doublement du budget de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'ANRU, à hauteur de 10 milliards d'euros. Alors pourquoi tant de lenteur ? Pourtant, il y a urgence, et la catastrophe d'hier à Marseille en est la preuve. Combien de personnes devront-elles encore être sacrifiées pour pousser les acteurs impliqués à entreprendre rapidement des travaux de rénovation urbaine et les destructions d'envergure dans les territoires concernés ? Quelles mesures d'urgence allez-vous prendre pour lutter contre ce fléau qui tue encore les plus démunis, en 2018, en France ? Il y va de la dignité de nos concitoyens ! (Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et LaREM. – M. Guillaume Garot applaudit également.)

- M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.
- **M.** Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez tenu à rappeler l'engagement de nos forces de sécurité, et à dire notre émotion collective et nos pensées qui vont aux victimes. Je veux vous dire qu'il n'existe pas, ou quasiment pas, en France, de ville ancienne qui ne connaisse pas ce type de fragilités, à la fois fragilités structurelles et fragilité du mode de gestion en raison de la multiplication des marchands de

sommeil. Vous avez raison, ce sont des situations contre lesquelles il faut lutter de même qu'il faut combattre les pratiques que je viens d'évoquer.

C'est ce que s'est attaché à faire M. Julien Denormandie, le ministre chargé de la ville et du logement, en particulier avec le projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dit « ÉLAN ».

- M. Stéphane Peu. Ce sont surtout les députés communistes qui ont fait ce travail!
- **M.** Christophe Castaner, *ministre*. Il est vrai que Marseille est particulièrement touchée. Pour compléter la réponse que j'ai faite à la question de Mme Alexandra Louis, je rappelle que près de 6 000 copropriétés de la ville, soit pas loin de 40 400 logements, ont été identifiées comme présentant des fragilités et offrant des conditions d'habitat indignes. Cette situation est d'autant plus intolérable que les quartiers concernés sont généralement les plus populaires, ceux où résident les femmes et les hommes aux revenus les plus faibles. Même ceux qui sont propriétaires de leur logement vivent dans une grande fragilité.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé, comme je l'ai déjà indiqué, au préfet de préparer très rapidement le plan de réalisation d'un audit, immeuble par immeuble, pour faire en sorte que soit mené, avec la ville de Marseille, un ambitieux programme de préservation des conditions de sécurité, avant d'envisager les aménagements nécessaires.

Dans le même esprit, le Premier ministre a demandé au préfet de région de préparer un contrat de métropole dont nous avons souhaité que les questions de rénovation urbaine constituent l'un des premiers thèmes, afin de faire en sorte qu'elles soient une priorité absolue.

- M. Pierre Cordier. Il faut des crédits pour ça!
- **M.** Christophe Castaner, *ministre*. Il faut une mobilisation : non seulement celle de la ville de Marseille qui est d'abord responsable, mais aussi celle de l'État. Mme Alexandra Louis a rappelé qu'il y a un mois, Julien Denormandie était à Marseille pour lancer un plan de rénovation urbaine doté de 3 milliards d'euros, parce que cette ville en a besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*
- M. Pierre Cordier. Arrêtez de faire de la politique comme cela ! Si vous êtes candidat à Marseille, dites-le!

Données clés

Auteur: M. Mohamed Laqhila

Circonscription: Bouches-du-Rhône (11e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 1349

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 novembre 2018

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2018